



Assemblée générale

Distr. limitée
5 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Sixième Commission

Point 169 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur auprès
de l'Assemblée générale à la Chambre
de commerce internationale**

France : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Chambre de commerce internationale

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Chambre de commerce internationale,

1. *Décide* d'inviter la Chambre de commerce internationale à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

